

137

# Projet d'Organisation POUR LA FABRIQUE DES ÉTOFFES DE SOIE,

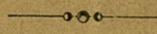
ÉTABLI

## SUR LES BASES D'UNE ASSOCIATION GÉNÉRALE

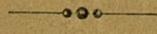
ENTRE LES MARCHANDS-FABRICANTS,  
COMMISSIONNAIRES, DÉTAILLANTS, DESSINATEURS, CHEFS D'ATELIERS ET OUVRIERS  
TISSEURS, LISEURS, DÉVIDEUSES, OURDISSEUSES, TEINTURIERS,  
APPRÊTEURS, DÉCOUPEURS, IMPRIMEURS SUR ÉTOFFES,  
MÉCANICIENS, GRAVEURS, ETC., ETC.

L'union fait la force, donne la richesse  
et produit le bonheur.

*annote*  
par M. Covillard.



**Prix : 25 centimes.**



LYON,  
IMPRIMERIE DE BOURSRY, RUE MERCIÈRE, 66,  
Près la place de la Préfecture.

1848.

## NOUVELLE ORGANISATION.

ASSOCIATION DES FABRICANTS, — DISPOSITION DES MAGASINS,  
— ESTIMATION DES MARCHANDISES EN MAGASIN, — EMPLOI  
DES MAGASINS ACTUELS, DES MEUBLES ET USTENSILES.

Les fabricants d'une même série de genre conviendront de s'associer, et si parmi eux quelques-uns refusaient de faire partie de la grande maison, ils seraient parfaitement libres de se tenir en dehors; mais nous croyons devoir les prévenir qu'ils auront à lutter contre un ensemble formidable et contre les ouvriers, à qui nous nous proposons de faire une si bonne part, que pas un d'eux ne voudra nous abandonner pour passer aux isolés.

Chaque fabricant apportera dans l'association : son industrie et ses talents spéciaux, ses capitaux, ses marchandises fabriquées et non fabriquées, ses meubles et ustensiles de magasins, et enfin ce qui peut constituer son commerce existant.

Son industrie lui sera rétribuée comme il sera dit ci-après. On lui paiera l'intérêt de ses capitaux à 5 p. 100, en les passant en compte-courant avec le montant de ses marchandises, meubles et ustensiles, etc., etc. La valeur desdites marchandises sera établie au moyen d'un inventaire fait par trois ou cinq délégués choisis par et parmi les membres de l'association; l'estimation sera basée de la même manière que les prix d'inventaire d'une maison sage et raisonnable; toute cette opération bien et dûment terminée, les marchandises deviendront la propriété de l'association en général qui en opérera le placement à ses périls et risques. Les meubles et ustensiles, dessins, etc., seront estimés et traités de la même manière.

Le siège de l'association sera situé dans un local choisi par des délégués qui le placeront en lieu et situation convenables ; il faudra qu'il soit distribué, disposé, meublé, combiné, décoré de manière à ce que chaque manutention se fasse avec facilité, clarté et salubrité ; il faudra également que chaque chose ait sa place, que chaque emploi soit casé, que les pièces soient vastes, claires et saines ; les employés devront avoir autour d'eux tout ce qu'il faudra pour que le service soit parfaitement bien fait ; il sera de rigueur que les travailleurs soient confortablement et honorablement reçus ; la coordonnance des travaux sera combinée de manière à ce que tout s'enchaîne sans se nuire ; l'exposition du ciel sera choisie parfaite pour vérifier les étoffes et la teinture. Nous voulons que les dessinateurs aient un bel et vaste cabinet, éclairé, chauffé et décoré avec profusion ; il est de première nécessité que tout le travail se fasse avec bien-être.

Arrière ces services d'ouvriers dégradés et dégradants ! arrière ces cabinets de dessin situés dans une souillarde ou dans un cabinet de latrines ! arrière ces petits magasins gênés et mesquins ! nous voulons un palais à chaque industrie ; nous ne le voulons pas immédiatement et pour toutes les séries, mais nous voulons que cela vienne avec le temps, et, si l'on veut que cela se bâtisse en réalité, en pierre et en bois, on n'a qu'à le bâtir à l'avance dans son esprit : vouloir, c'est pouvoir ; que tous se pénètrent de la possibilité de la chose, et elle sera ; que tous prennent en horreur ce qui existe d'horrible, et tous voudront mieux ; que tous veuillent mieux, et tous voudront l'exécution de notre plan. Notre conviction la plus intime est que lui seul peut rétablir l'harmonie, le bien-être et la prospérité dans l'une des plus belles et plus nobles industries qui soient sur le globe entier. Ce n'est pas que nous ayons la

prétention de présenter une œuvre complète et parfaite, nous n'avons pas cet orgueil; notre pensée est de développer l'idée-mère, l'idée primitive, et plus encore d'essayer de la faire comprendre et adopter par tous; après cela, que chacun apporte sa pierre à l'édifice, discutons, éclairons-nous, cherchons et nous trouverons.

En admettant que les fabricants composant une même série conviennent de s'associer, et que cette série soit formée de vingt maisons de commerce, il restera vingt locaux à louer qui, pris les uns avec les autres, et estimés à 1,200 fr. chacun, formeront une somme de 24,000 fr., qui devra nécessairement rester à la charge de l'association jusqu'à l'expiration des baux de chaque fabrique. En prenant pour base une moyenne de quatre années à payer, cela produira 96,000 fr. à passer par profits et pertes; il est plus qu'entendu qu'il sera possible de sous-louer ou de traiter avec les propriétaires, ce qui donne la chance d'une forte réduction sur cette dépense.

Quant aux meubles et ustensiles des magasins supprimés, on les emploiera autant que possible dans la nouvelle organisation, et ce qui définitivement ne pourra pas s'utiliser sera vendu, et on n'y pensera que pour l'oublier.

Les locations, meubles et agencements des commissionnaires, détaillants, marchands de soie ou autres seront traités comme ceux des fabricants.

DES COMMIS, DES DESSINATEURS, DES TEINTURIERS, DES OURDISSEUSES ET DÉVIDEUSES, DES TISSEURS (MAITRES ET COMPAGNONS), ET DE TOUS LES ÉTATS QUI SE RATTACHENT A LA FABRIQUE.

Les commis existant aujourd'hui dans chaque série seront tous appelés à faire partie de l'association; ils seront

employés et rétribués selon leurs capacités, et auront comme tous un intérêt sur les bénéfices.

La classe des commis, créateurs d'articles nouveaux, sera traitée dans le même esprit que celle des dessinateurs compositeurs; nous aborderons ce sujet au chapitre de l'organisation générale et des attributions de chacun.

Les dessinateurs, aussi bien ceux en cabinet que ceux placés en fabrique, sont également appelés à faire partie de la grande famille associée et intéressée; ils seront rétribués d'un appointement fixe et d'un intérêt en harmonie avec leur travail et leur utilité au bien général; de même que les commis ou fabricants, créateurs d'articles ou de genres nouveaux, on les encouragera par tous les moyens possibles. Il nous faut du génie, il faut absolument en avoir sous la main, et à discrétion. *Pour en faire d'abondantes récoltes, semez largement les récompenses.*

Les teinturiers et leurs ouvriers devront faire partie de l'association; leurs établissements, marchandises et ustensiles seront traités de la même manière que ceux des fabricants; avec le temps tout se perfectionnera, et en attendant on emploiera ce qui existe.

Pour les ourdisseuses, dévideuses, chefs d'ateliers, tisseurs et autres, on décidera si les métiers, mécaniques et ourdissoirs qui composent leurs ustensiles de travail, doivent continuer de leur appartenir isolément, ou si l'association doit les prendre pour son compte. Notre opinion personnelle est qu'il vaudrait mieux les en laisser propriétaires, et les payer en conséquence, que de compliquer les écritures et la surveillance d'un matériel trop disséminé. L'acquisition de ces ustensiles serait convenable si l'on avait le projet d'établir de vastes ateliers, ce qui nous paraît impossible ou peu praticable pour le moment.

Nous croyons que c'est ici que nous devons traiter du salaire des travailleurs et de leur position dans l'association.

Tous les travailleurs dans le genre d'industrie qui nous occupe seront payés à façon; le conseil d'administration, dans lequel siégera un certain nombre d'ouvriers, fixera un minimum de prix, susceptible de faire vivre l'ouvrier confortablement, décemment et convenablement; ce minimum ne devra jamais être diminué que du consentement de la majorité absolue desdits ouvriers réunis en assemblée générale. Notre pensée et notre désir seraient qu'il ne le fût jamais; mais il peut se présenter des circonstances telles, qu'il serait de l'intérêt de tous, et des ouvriers mêmes, de modifier le prix de ce minimum; et maintenant si nous entendons que l'on ne puisse y retrancher que peu de chose, à moins de rares et extraordinaires circonstances, nous désirons également qu'à chaque occasion favorable on augmente ce salaire soit directement, soit par une part plus ample de bénéfices: le but auquel tend notre pensée étant bien certainement l'augmentation du bien-être et du bonheur des industriels en général, mais plus encore des travailleurs en particulier. Nous désirerions préciser le prix de chaque genre d'article, mais nous ne sommes pas assez éclairé pour le fixer, et, du reste, les ouvriers étant appelés à le débattre et à l'établir par eux-mêmes ou par leurs délégués, il est naturel de penser que l'on arrivera à ce qui est juste et équitable; la force des choses y conduira naturellement. Payer trop cher nuirait à la prospérité générale; payer trop bon marché attaquerait le bien-être du travailleur et le dégoûterait bientôt d'une organisation qui, avant tout, est imaginée pour lui assurer une position et un sort favorables.

C'est encore ici le moment d'effleurer quelques questions découlant forcément de notre système.

L'avenir des ouvriers sera naturellement assuré par l'intérêt qu'ils auront sur les bénéfices ; ce qu'il produira devra être suffisant pour qu'après un nombre raisonnable d'années de travail, l'ouvrier puisse avoir son existence assurée d'une manière convenable et certaine. Il y aurait matière à parler d'une maison de retraite pour les travailleurs, d'une jolie campagne où ils passeraient la fin de leurs jours au milieu de la végétation, au grand air et au soleil, que le travail de l'atelier ne leur aurait pas permis de savourer dans leurs jeunes années ; mais l'habitude, les liens de famille et d'amitié peuvent bien les retenir à la ville ; du reste, le champ sera ouvert à toutes les idées grandes et généreuses ; la prospérité sur laquelle nous comptons ne fera que développer leur essor. Il nous suffit de constater que nous entendons assurer l'avenir de l'ouvrier, soit par les bénéfices qu'il fera, soit par des tontines, soit par des pensions de retraite, soit enfin de toute autre manière qui pourra se présenter à nos continuateurs.

L'association étant bien constituée, le mécanisme bien établi, sa marche régulière et assurée, il sera largement pourvu à l'éducation des enfants des deux sexes. Dès l'âge le plus tendre, on pourra les faire entrer, partie aux frais des parents, partie à ceux de l'association dans une maison d'éducation instituée ou fondée par une ou plusieurs de nos sociétés industrielles ; là on leur apprendra la religion grande et simple du christianisme, la lecture, l'écriture, la grammaire, l'histoire, le dessin, la géographie, le calcul, la chimie, la géométrie, la gymnastique, etc. A l'âge de treize à quinze ans, il sera fait des examens pour faire connaître et juger la capacité des enfants ; et

ceux qui seront reconnus être organisés d'une manière supérieure, recevront, même entièrement aux frais de l'association, une éducation plus complète. Enfin, de seize à dix-huit ans, si des sujets tout-à-fait hors ligne se sont révélés, ils seront poussés et dirigés dans leur genre d'intelligence, de manière à ce qu'ils puissent arriver au premier rang dans les sciences, les arts ou les emplois de la République.

Nous croyons devoir interrompre le fil de nos projets, pour prévenir une objection qui doit se présenter naturellement à l'esprit des personnes qui ne connaissent pas encore ou qui ne voudront pas comprendre notre plan. « Où prendrez-vous, nous dira-t-on, de l'argent pour faire tout cela ? » Nous le prendrons : dans les avantages de l'association, dans les économies de loyers, de patentes, de chauffage, d'éclairage, dans la suppression des vols et infidélités, dans la suppression progressive des rouages inutiles ou nuisibles, dans les prix sages de nos articles, dans les faillites que nous n'aurons plus, dans les soldes que nous ne ferons plus, dans l'exploitation désastreuse de la folle concurrence que nous ne supporterons plus, enfin dans la grandeur de notre projet lui-même qui nous rend tous, et tout à la fois, marchands de soie, courtiers, fabricants, teinturiers, ouvriers, commissionnaires et détaillants.

D'après ce que nous avons dit plus haut sur les tisseurs et les teinturiers, nous croyons inutile de développer nos idées sur les liseurs, mécaniciens, dévideuses, ourdisseuses, apprêteurs, découpeurs et sur une foule d'autres professions accessoires ; le même système doit s'adapter à tout, façons, journées ou appointements suffisants, avec participation aux bénéfices ; notre projet n'a pas d'autre mystère, et cependant il ouvre un nouvel et magnifique avenir à l'industrie.

DES COMMISSIONNAIRES, — DES MAISONS DE GROS  
ET DES DÉTAILLANTS.

C'est ici que nous avons le plus à modifier, car c'est ici qu'il existe le plus d'abus.

C'est dans ces trois catégories que se trouvent, à notre sens, les hommes les moins nécessaires à notre industrie.

Quel est le travail *productif* de la maison de commission, de la maison de gros et de la maison de détail ?

Le commissionnaire va en fabrique demander des échantillons gratuits, il les remet à un voyageur qui les colporte de ville en ville, et les fait plus ou moins valoir; il prend des commissions au plus haut prix possible, et les envoie à sa maison qui, le plus souvent, joue la comédie suivante :

LE COMMISSIONNAIRE : Bonjour, monsieur, avez-vous tel et tel article, tels et tels patrons, telles et telles nuances...

LE FABRICANT : Oui.

LE COMMISSIONNAIRE : Montrez-les moi...

Le fabricant étale sa marchandise.

LE COMMISSIONNAIRE : Combien vendez-vous cet article aujourd'hui ?

LE FABRICANT : Le même prix qu'il y a quinze jours.

LE COMMISSIONNAIRE : Alors vous ne voulez pas vendre ?

LE FABRICANT : Au contraire, je ne demande pas mieux.

LE COMMISSIONNAIRE : C'est que vous me faites un prix inabordable; je vous préviens que, si vous ne me rabattez rien, j'irai ailleurs; un de vos concurrents fait un article supérieur au vôtre, et le vend meilleur marché; malgré cela je vous donne la préférence, et voilà comment vous

me récompensez ! je vous prévienne que si vous ne pouvez rien me rabattre, si vous ne me cédez pas votre article au prix de ..... je ne me chargerai plus de vos échantillons, et vous ferez comme vous l'entendrez, etc., etc.

Et le fabricant qui a besoin de vendre, qui est pressé d'argent, qui veut occuper ses ouvriers, en passe par où l'on veut, et exerce à son tour sur les travailleurs de tout genre qu'il a sous sa main la tyrannie que l'on fait peser sur lui. Mais ce n'est pas tout ; arrive le moment du règlement, et alors ce sont des débats interminables sur l'es-compte, les bonifications, les rabais et mille gentilleses de ce genre.

Si au contraire la marchandise n'est pas en magasin, la manœuvre est différente, et voici à peu près ce qui se fait :

LE COMMISSIONNAIRE : Pouvez-vous me faire tel et tel article, tel et tel genre, de tels et tels patrons, en telles et telles nuances ?

LE FABRICANT : Oui, oui, oui.

LE COMMISSIONNAIRE : A quel prix ? ..

Marchandage, débats, rabais, temps fixé pour la livraison, indication précise de la largeur ; les conditions les plus minutieuses sont établies, et l'affaire est conclue.

Arrive le moment de la livraison, ce sont alors de nouveaux débats : le temps est passé, l'étoffe n'est pas en largeur, la réduction manque, la fabrication est mauvaise. Il y a mille prétextes à chicane, et tout fût-il livré par le bon Dieu en personne, la majorité des commissionnaires trouverait encore le moyen d'obtenir un rabais motivé. Et si vous faites la tentative malheureuse d'user de vos droits, de montrer une commission écrite, de parler de tribunaux, c'est alors qu'il fait beau voir, c'est alors que pleuvent les menaces, c'est alors que votre position est

perdue, c'est alors que je vous défie de faire des affaires, et que, le cœur navré de tant d'injustices restées impunies, vous vous demandez si vous n'avez pas le droit d'agir avec la même mauvaise foi; c'est alors que celui qui n'a pas le cœur couvert d'une triple couche d'honnêteté se laisse aller à d'autres indignités tout aussi criantes; c'est alors que le cœur de l'ouvrier s'indigne et que les haines couvent, fermentent, s'étendent, grondent et éclatent; et l'on voit ce que nous avons vu en novembre 1851, avril 1854 et février 1848.

Mais le marchand en gros attend sa part, nous la lui avons promise.

Le marchand en gros emploie une partie de la main-d'œuvre dont nous avons esquissé la peinture; il y ajoute celle-ci : les affaires allant un peu, et l'étoffe n'étant pas très-abondante, il va chez le fabricant; il lui témoigne son étonnement de ce qu'il n'a pas fait davantage, lui reproche de manquer l'occasion de faire des affaires, ravive en lui l'amour du gain, le pousse à monter des métiers, et lui promet le placement de quantité de marchandises; c'est l'Angleterre, l'Allemagne ou l'Amérique qui en demande, il n'y en aura jamais assez; faites, faites, mes bons amis, voilà des commissions signées et paraphées, ne craignez rien, vous avez ma parole et ma signature; marchez, marchez, allez en avant, votre fortune est faite... Il sort, et va tenir le même langage chez un autre.

Un mois ou six semaines plus tard, le ton a changé; il n'a pas été compris, il n'a pas dit ceci et n'a pas promis cela, c'est de la faute du fabricant qui attend toujours le dernier moment et ne veut jamais écouter les sages et bons avis; mais enfin, au moyen d'une diminution de dix, de vingt, de trente ou quarante pour cent, il pourra en-

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 101

LECTURE 10

DATE

NAME

Il core prendre de la marchandise, il essaiera de la vendre (le plus souvent elle l'est déjà au prix primitif), il fera ce qu'il pourra ; mettez-la en consignation chez lui.... Et le fabricant a usé ses ressources, et il a fait dépenser de l'argent aux ouvriers pour monter des métiers, et il a fait des achats de matières premières ; et tout s'arrête, souffre et meurt ; le crédit, la fortune, la vie, la production, la moralité ; et de cet effroyable chaos naissent l'égoïsme, l'anarchie, la haine et la misère !...

Le détaillant possède un genre de mérite que nous ébaucherons au pas de course.

*à l'étranger  
et  
régler*

Acheter au meilleur marché possible, en mentant de toute la force de son intelligence ; vendre aux prix les plus élevés, en employant des mensonges quatre fois plus forts que les premiers ; persuader que le coton est de la laine, que la soie crue est souple, et la soie souple de la soie cuite, ainsi du reste.

Est-il possible de trouver une manière plus certaine d'entraver la consommation et la production?... La plupart des petits consommateurs de province renoncent à acheter de la soierie, parce qu'ils sont obligés de la payer un prix trop élevé, et qu'on ne leur livre la plupart du temps que de la drogue ; demandez aux ouvriers et aux petits bourgeois des villes écartées quel usage ils retirent des gilets et cravates de soie ?

Nous n'avons abordé qu'une faible partie de la vérité, et ce n'est pas notre faute si le mal existe ; il s'agit maintenant d'indiquer le remède.

Nous croyons pouvoir dire : Le voici.

Chaque série, étant associée, établira un ou plusieurs magasins de détail dans tous les centres de consommation de la France et de l'étranger. Chacun de ces magasins sera dirigé par un représentant intéressé et payé par la série ;

ce dernier se joindra le personnel nécessaire, et il vendra au seul prix fixé et véritablement invariable. Il n'aura pas d'autre talent que celui d'être honnête, poli et agréable; il saura, en outre, auner, calculer, écrire et compter les espèces. Il lui sera rigoureusement interdit de mentir. Quand une étoffe aura du coton, il le dira; quand elle aura 50 centimètres de largeur, il ne prouvera pas qu'elle en a 60. Nous voulons qu'en cas de mort subite, il aille droit au séjour des élus.

Nous oublions de mentionner un autre talent que l'on exigera de lui; ce sera celui de faire lire à la pratique l'inscription suivante, écrite avec les plus gros caractères possibles, et placée dans la partie la plus apparente de l'établissement :

*Les acheteurs sont priés de prendre le n° de la pièce qu'ils ont choisie, de l'écrire sur le registre destiné à cet usage et d'y ajouter le prix qu'ils l'ont payée.*

*Le prix est sur chaque pièce, on ne marchandé pas.*

DE L'ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION. — DE LA DISTRIBUTION DES EMPLOIS, — DES ATTRIBUTIONS DE CHACUN, — DE L'ÉMULATION, — DE LA DIRECTION DES AFFAIRES.

Il est toujours bien entendu que nous ne prétendons poser que les bases, sans avoir la pensée de prévoir tous les réglemens de détail.

Nous savons qu'un projet d'acte de société s'élabore au sein de la commission de l'organisation du travail (1), et

---

(1) Le citoyen François Coignet, auteur de ce projet, demande que la première série importante qui s'organisera s'adresse au gouvernement pour qu'il garantisse la perte aux bailleurs de fonds ou commanditaires.

nous prions les séries qui voudraient s'organiser de consulter cet important document qui suppléera à l'insuffisance de nos plans personnels.

Les affaires de l'association seront dirigées par un conseil d'administration, qui se réunira tous les soirs pour entendre les rapports de chaque associé et employé sur ce qui s'est fait dans la journée, et donner des ordres pour les travaux du lendemain.

Le conseil d'administration sera à peu près composé comme il suit :

Un premier directeur en chef;

Un second et même un troisième directeur, chargés de se suppléer les uns les autres, en cas de maladie.

Un premier, un second et même un troisième sous-directeur, chargés d'exécuter ou faire exécuter les ordres du conseil d'administration;

Un nombre égal de secrétaires et d'inspecteurs;

Un premier et un deuxième caissier ou caissier-adjoint suppléant, et même un plus grand nombre, s'il y avait urgence;

De même pour les teneurs de livres;

Un premier, un second, un troisième, un quatrième et plus fabricants ou commis créateurs;

De même pour les dessinateurs compositeurs;

De même pour les fabricants ou commis de balance;

De même pour les commis employés à la marchandise;

De même pour les vendeurs au détail;

De même pour les voyageurs, si on en a besoin.

Il pourra y avoir d'autres emplois également classés par ordre hiérarchique, et créés au fur et à mesure des besoins par le conseil d'administration.

Pour nommer primitivement tout cet état-major, on réunira tous les marchands-fabricants composant la série qui voudront s'organiser;

Un nombre égal de chefs d'atelier ou compagnons, élus au scrutin et délégués régulièrement par leurs collègues;

Un nombre égal de commis et dessinateurs;

Un nombre égal des autres états, tels que tisseurs, teinturiers, etc.

On choisira parmi eux les sept plus anciens, répartis comme il suit : deux fabricants, deux commis, deux chefs d'atelier et un compagnon, qui formeront un bureau composé par rang d'âge, d'un président, d'un vice-président, de trois scrutateurs et de deux secrétaires.

Le président constituera l'assemblée, et, dans un discours simple et bref, l'engagera à se consulter et à s'entendre pour le choix des emplois à distribuer; il fera comprendre l'importance de cette opération, il en appellera aux lumières et à l'expérience de chacun, il expliquera que, dans les sujets à choisir, il faudra faire entrer en ligne de compte :

La bonne réputation et la probité la plus scrupuleuse;

L'expérience des affaires en général et du genre de la série en particulier;

L'intelligence, l'équité, le bon sens, l'égalité de caractère, l'activité, la prudence, et enfin tout ce qui peut caractériser des hommes à qui l'on confie des emplois importants.

Cette assemblée aura à nommer les directeurs, les sous-directeurs, les secrétaires, les inspecteurs, les caissiers, les premiers fabricants ou commis créateurs, les premiers fabricants ou commis à la balance, les premiers fabricants ou commis à la marchandise, les premiers dessinateurs créateurs.

Ces choix une fois proclamés, le bureau aura terminé sa tâche. Le conseil d'administration entrera immédiate-

ment en fonctions, et s'occupera activement de l'organisation de la maison, de l'inventaire et de l'estimation des marchandises, meubles et ustensiles provenant de chaque associé ; d'établir la comptabilité, la caisse, les écritures ; de diviser, créer, réunir, organiser toutes choses. Il est facile de concevoir que le premier directeur devra être capable de donner une bonne impulsion à l'ensemble de toutes choses ; ses collègues devront lui obéir et le seconder de toutes leurs forces. Chacun dans ses attributions devra nécessairement prendre pour devise : Res publica.

On devra bien se pénétrer qu'en travaillant pour les autres, on travaillera pour soi.

C'est le conseil d'administration qui sera chargé de régler les intérêts et salaires de chacun, de choisir les sujets pour les emplois ; de décider sur le nombre des métiers à faire travailler, sur le plus ou moins d'activité à leur donner, sur les soies à acheter, les marchandises à expédier, les réglemens à faire ou à modifier, les mesures générales à prendre.

Toutes les fois que les chefs d'atelier et ouvriers le demanderont, ils auront le droit de se faire représenter au conseil d'administration par un délégué sur 40 ou 50 d'entre eux ; ces délégués auront aussi le droit d'assister aux délibérations du conseil d'administration, de donner leur avis, de suivre les opérations, de voir les écritures et de s'occuper de l'intérêt général qui sera le leur propre aussi bien que celui des autres.

Le conseil d'administration sera parfaitement libre de s'adjoindre ou de faire appeler qui bon lui semblera pour obtenir des avis, des renseignements ou n'importe quelle idée applicable au bien général.

Les premiers emplois seront nommés pour trois années ; les autres seront renouvelés par tiers, au commencement de chaque année ; tous pourront être réélus.

*d'association, ditons même  
Les uns sont des administrateurs  
autres les autres*

Ces élections se feront en assemblée générale, comme il a été dit plus haut.

Un point de vue d'une haute importance, auquel il faudra s'attacher, sera celui d'exciter l'émulation de chacun par l'attrait de l'avancement et des récompenses, qui consisteront principalement en augmentation de salaire ou d'intérêts, ainsi que dans la possibilité d'arriver aux premiers emplois de l'association.

Les fabricants ou commis créateurs, les dessinateurs créateurs, ainsi que les principaux emplois administratifs, sont ceux à qui il sera le plus indispensable de prodiguer l'encouragement; notre pensée est que tout le monde doit en avoir, mais ceux-là plus que les autres.

Tout membre de l'association ayant fait une invention vraiment utile ou avantageuse, aura bien mérité de tous, et recevra une récompense relative à l'importance de sa découverte.

L'aperçu que nous avons essayé de tracer sur le personnel de la série suffira, nous le pensons, pour donner une idée de la distribution des emplois et du mouvement général de la machine. Au fond, tout repose sur le conseil d'administration, c'est lui qui décide des grandes opérations, donne à chacun la marche à suivre et les ordres nécessaires pour les exécuter; c'est sa prudence qui guide, c'est son intelligence des affaires en général qui donne l'impulsion; il décidera des articles à traiter, de la quantité de métiers à monter, de l'activité à leur communiquer, du nombre d'apprentis qu'il conviendra de prendre chaque année.

Cette dernière question est des plus importantes, car la masse de malheureux que l'on jette sans discernement dans nos ateliers, est en partie la cause des maux qui dévorent les industries manufacturières, tandis que, d'autre

*Handwritten notes at the bottom of the page, including the word "récompense" and other illegible cursive text.*

part, l'agriculture, la plus grande, la plus importante et la première de nos industries, languit et souffre toutes sortes de maux, par suite des misères que l'on inflige à nos manufactures.

Après la question des apprentis, vient celle des soldes. Nous la considérons comme capitale, en raison des désastres et de la perturbation qu'ils apportent dans les affaires; cherchons-en les causes, voyons-en les suites, et prouvons que notre association remédie à cette lèpre de la fabrique.

Le marchand, fabriquant dans un moment où le commerce est en voie de prospérité, se laisse entraîner à croire que cela ne finira jamais; il veut profiter de la circonstance, il est poussé par le commissionnaire, il est convaincu que son article se vendra, il fait monter force métiers et produit une masse considérable de marchandises. La majorité des fabricants fait de même; ils agissent comme les moutons, un passe, tous veulent passer; il en résulte un encombrement qui ne se dissipe qu'en laissant de sa laine, et quelquefois même de sa peau, car le trop plein d'un article amène le sacrifice. C'est alors que l'on est mouton dans le sens inverse; tous voulaient faire, tous veulent vendre à la fois et l'on fait des concessions inouïes, et l'on perd, et l'on met l'ouvrier à la misère, et l'on mange en un mois ce que l'on a gagné en un an, et l'on se rattrape où l'on peut, et tout le monde est à plaindre. Il en résulte encore que l'acheteur, ayant fait des emplettes à un taux extrêmement bas, ne peut plus se résoudre à remonter les prix, et les articles se perdent parce que les hommes ne s'entendent pas ou manquent de caractère. #

Dans notre nouvelle organisation, rien de semblable ne sera possible; tout sera calculé avec ensemble, sagesse et connaissance de cause. Le conseil d'administration, guidé

# C'est là l'obstacle des  
association, disons même  
des institutions démocratiques.  
pourquoi les hommes ne

par la vente, par les avis qu'il recevra directement de toutes parts, fort de son ensemble, ne produira que ce qu'il faudra produire et ne sera plus à la merci des exploiters. Si le trop plein se fait sentir, il ralentira sa reproduction en attendant qu'il se soit écoulé à la longue.

Les ouvriers, étant parfaitement au courant de la position des affaires, se prêteront naturellement aux circonstances; ils travailleront davantage quand l'étoffe manquera, et moins quand il y aura surabondance; ils auront voix au conseil d'administration, et ils obéiront facilement à ce qu'ils auront eux-mêmes ordonné; ils sauront parfaitement se contenter de trois quarts ou même de demi-journée, pendant le temps nécessaire pour rétablir l'équilibre de la production et de la consommation. Plus on acquerra d'expérience, plus ces mauvais moments seront rares. La grande affaire est que tout se fasse avec intelligence et bonne foi, afin que les travailleurs ne croient jamais que l'on veut les tromper; ils sont méfiants; ils ont raison, car on a fait tout ce qu'il fallait pour cela. Soyez francs, simples et vrais, et leur main sera prête à serrer la vôtre; ceci n'est qu'une affaire de peu de temps.

Notre association guérit encore une des plaies les plus douloureuses de la fabrique. Vous aurez deviné que nous voulons parler du piquage d'once, puissant démoralisateur de celui qui vole, de celui qui achète, de celui qui revend, et enfin de celui qui emploie. Il n'est pas difficile de démontrer que si toutes les séries étaient organisées en grandes maisons, il ne resterait plus de misérables fabricants pour acheter la marchandise dérobée, et partant de ce principe populaire : « Pas de receleur, pas de voleur, » il sera facile de déduire celui-ci : « Pas d'acheteur de marchandise volée, pas de voleur de marchandise. »

*S'entendent ils pas ? parce que  
tous veulent commander.*

Notre projet garantit l'étoffe à l'acheteur, en ce sens que le vendeur, n'étant plus forcé de faire comme les autres, c'est-à-dire d'altérer les largeurs, les réductions, l'aunage, les matières, les couleurs, afin, dit-il, de gagner sa vie et de ne pas vendre sa marchandise plus cher que le voisin, le vendeur, disons-nous, n'étant plus forcé de faire comme le autres, c'est-à-dire de tromper, l'acheteur finira par se convaincre que lorsqu'il fait une emplette, il reçoit l'équivalent de l'argent qu'il donne; c'est alors qu'il reviendra à la charge, et achètera avec plaisir. Comptera-t-on pour rien la moralisation de tout ceci? L'homme qui n'est pas obligé de tromper ou de mentir pour vivre, devient meilleur, contracte l'habitude d'être vrai; il s'estime lui-même, il ne se sent plus ravalé; il devient ce qu'il est le plus honorable d'être... un honnête homme dans toute l'acception du mot.

Ce serait une erreur de penser que nous avons l'intention de créer un monopole, capable d'entraver la consommation par un prix trop élevé; loin de nous cette idée mesquine. Dans un temps très rapproché, notre machine fonctionnera si bien et si simplement, que nos bénéfices seront proportionnés à nos peines à tous, et la marchandise livrée à l'acheteur à des conditions plus avantageuses qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Il est bien entendu que nous parlons de la vente en détail, car en gros il serait possible que nous vendissions plus cher. Du reste le conseil d'administration sera toujours assez sage pour comprendre que vouloir trop gagner, est le plus souvent vouloir perdre.

Si nous voulions persister à démontrer tous les avantages de notre organisation, nous craindrions de devenir trop long. Nous avons peut-être même déjà dépassé les limites; mais c'est la faute de notre peu d'habitude d'écrire et non

*Le conseil d'administration sera toujours assez sage pour comprendre que vouloir trop gagner, est le plus souvent vouloir perdre.*

du projet en lui-même ; que l'on veuille bien nous excuser en faveur de nos bonnes intentions et de notre profonde conviction.

Nous nous résumons et nous concluons, en disant que notre projet d'organisation bien exécuté

Supprimera : Les loyers, les frais et les patentes multipliées.

Il détruira l'industrie des piqueurs d'once.

Il abolira la contrefaçon des dessins.

Il supprime les rouages inutiles.

Il garantira au consommateur le bas prix et la bonne qualité de l'étoffe qu'il achètera.

Il garantit au producteur un salaire et des bénéfices satisfaisants.

Il coupe court à la concurrence désordonnée, lâche et désastreuse pour tous.

Il rétablit la moralité et la fraternité.

Il maintient l'émulation par l'avancement, l'honneur et la rétribution.

Il permet de guider et modifier le nombre du personnel des travailleurs.

Il élève l'ouvrier, et cependant maintient la position du fabricant.

Il ouvre à tous la porte de l'avancement.

Il détruit les soldes.

Enfin il établira l'équilibre parfait entre la production et la consommation.

---

Nous vous avons dit en commençant que, malgré toute notre conviction, nous étions contraint d'avouer que nous entrevoyons un obstacle difficile

*Sous-traiter les produits à l'étranger  
tous vendus au même prix.*

# Projet d'Organisation

## POUR LA FABRIQUE DES ÉTOFFES DE SOIE,

ÉTABLI

### SUR LES BASES D'UNE ASSOCIATION GÉNÉRALE

ENTRE LES MARCHANDS-FABRICANTS,  
COMMISSIONNAIRES, DÉTAILLANTS, DESSINATEURS, CHEFS D'ATELIERS ET OUVRIERS  
TISSEURS, LISEURS, DÉVIDEUSES, OURDISSEUSES, TEINTURIERS,  
APPRÊTEURS, DÉCOUPEURS, IMPRIMEURS SUR ÉTOFFES,  
MÉCANICIENS, GRAVEURS, ETC., ETC.

L'union fait la force, donne la richesse  
et produit le bonheur.

— o o c —  
**Prix : 25 centimes.**  
— o o c —



LYON,  
IMPRIMERIE DE BOURSRY, RUE MERCIÈRE, 66,  
Près la place de la Préfecture.

—  
1848.

à surmonter, et que, du moment où nous croirions vous avoir fait comprendre le mécanisme de notre association, nous vous ferions part de nos doutes à cet égard.

Nous osons croire que le moment de nous expliquer est arrivé.

Les classes supérieures de la fabrique souffrent beaucoup, et pour remédier à leurs maux, elles consentiraient peut-être à se réunir et à faire face à l'ennemi commun ;

Mais sans la coopération des ouvriers.

Les classes inférieures souffrent beaucoup plus que les supérieures, et, pour adoucir leurs misères, elles consentiraient également à se réunir pour faire face à l'ennemi commun ;

Mais sans la coopération de ceux qui sont à la tête des affaires.

Voilà l'obstacle.

Tort égal des deux parts.

Faites abnégation de vos préjugés, oubliez le passé, construisez votre avenir, reconnaissez que vous êtes tous nécessaires les uns aux autres, tendez-vous la main et dites avec nous :

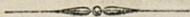
L'union fait la force, donne la richesse et produit le bonheur.

A. COVILLARD.

## A NOS LECTEURS.

Les questions que nous avons abordées se rapportent à des intérêts trop variés, pour que nous pensions avoir convaincu tous ceux qui nous auront lu. Les personnes qui auraient des objections à nous faire, sont priées de nous les adresser par écrit, signées, et *franco*, à notre domicile, côte des Carmelites, n° 23, au troisième. Du moment où nous en aurons reçu un certain nombre, nous prenons l'engagement d'y répondre, soit en public, soit en petit comité, soit en particulier; la première ou la seconde de ces trois manières, nous conviendrait cependant mieux.

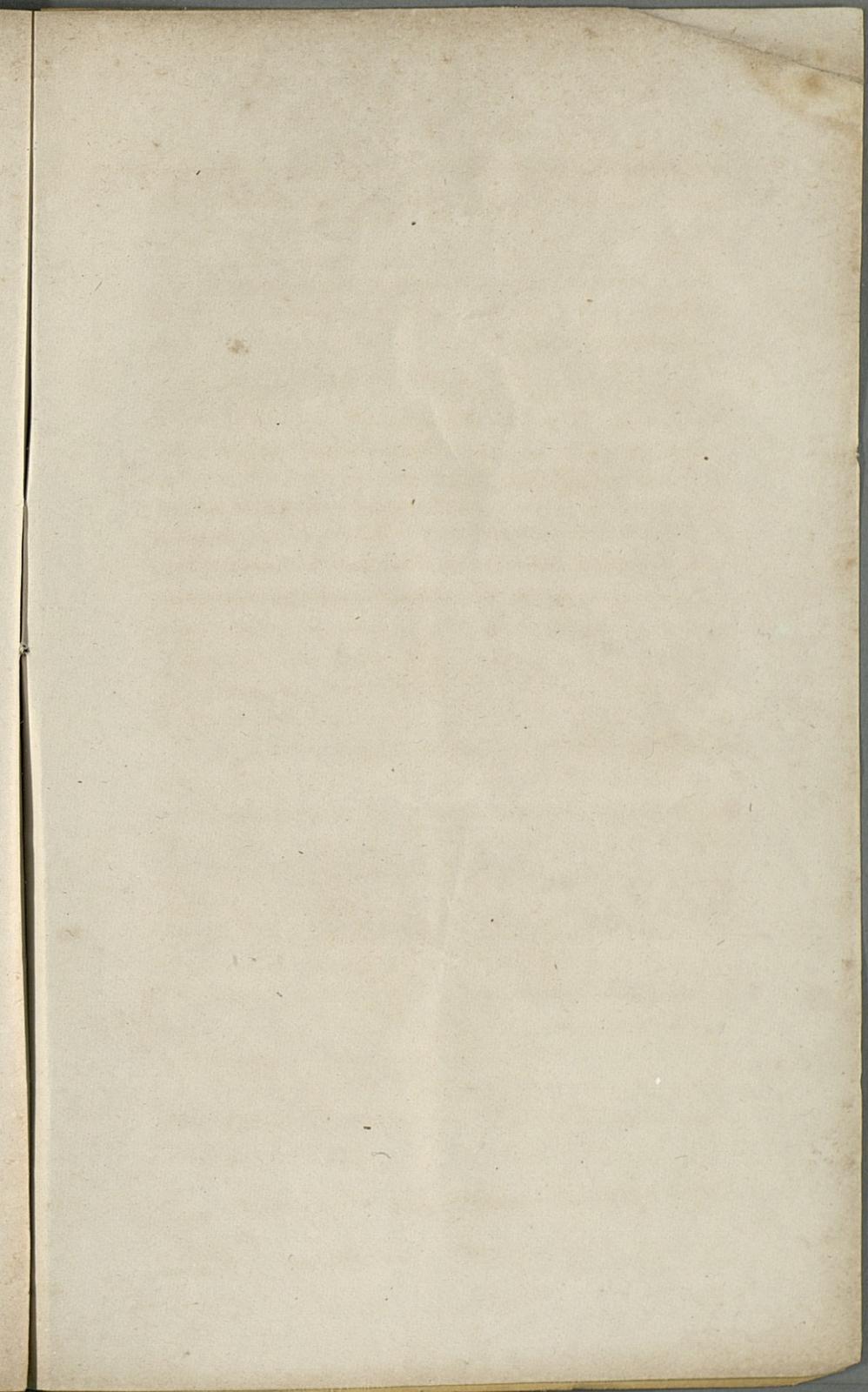
Nous avons écrit pour tous, dans l'intérêt de tous, et nous sommes à la disposition de tous.

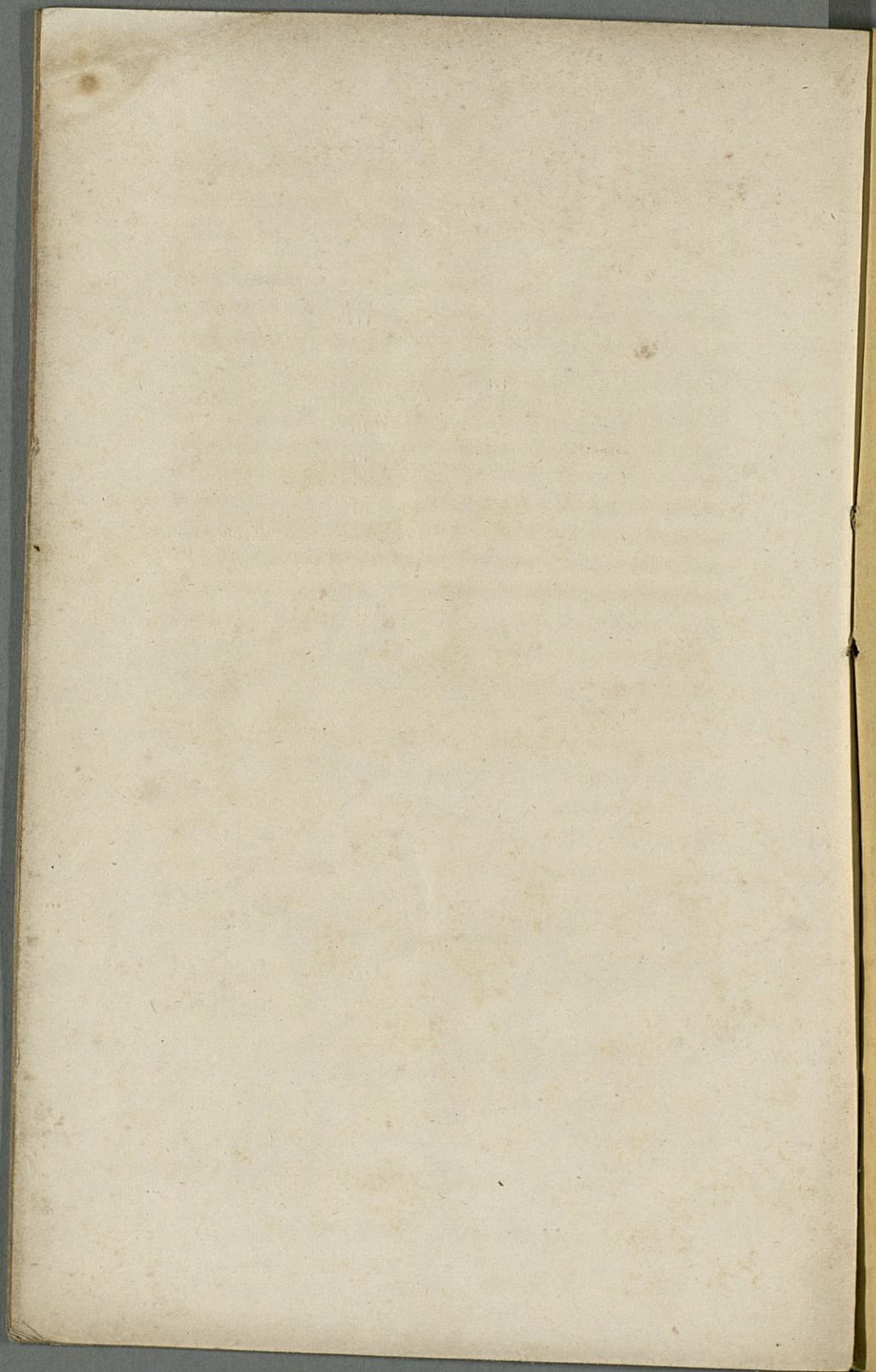


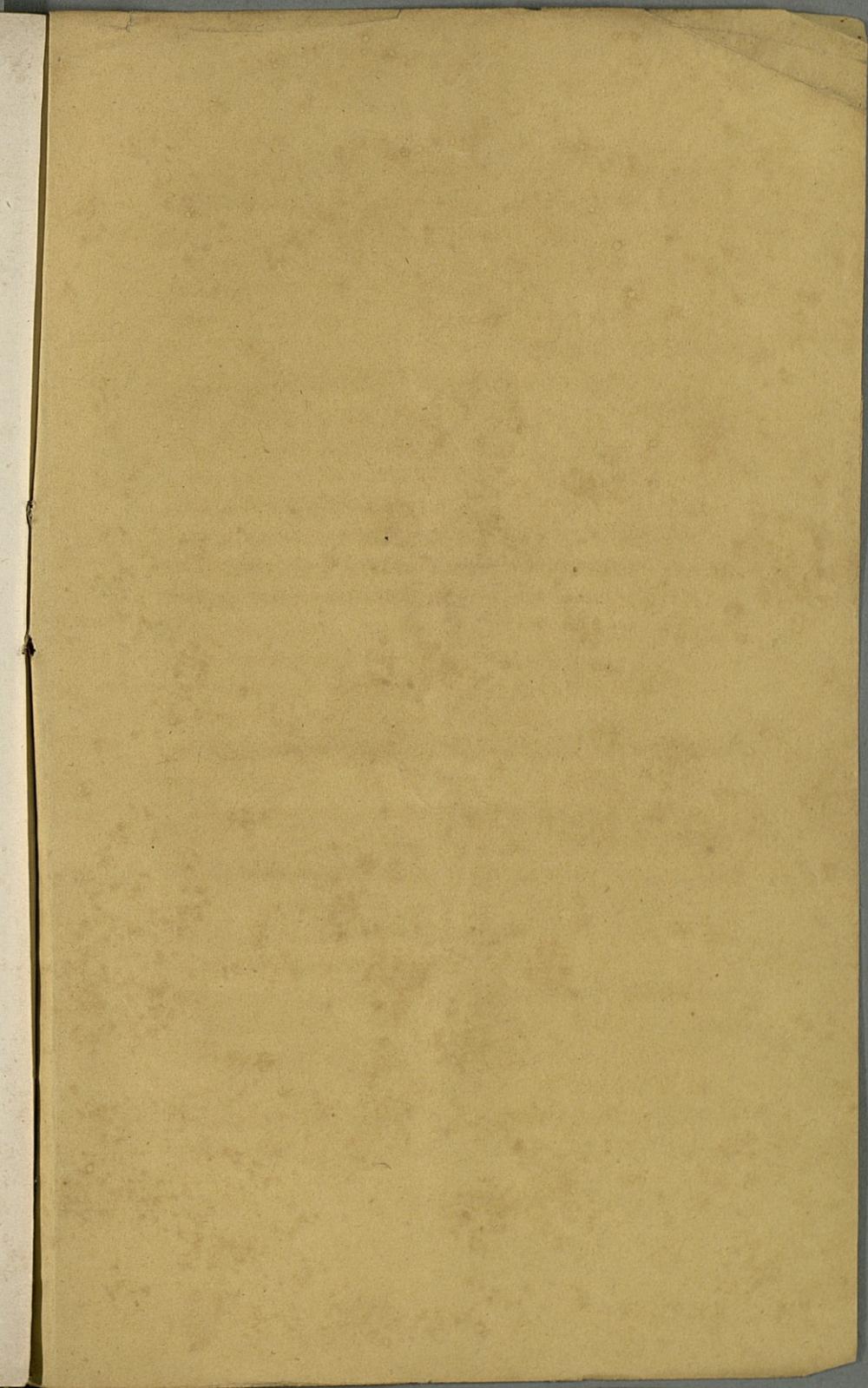
A 1702 LÉVELLÉ

Les habitants ont été avisés par le  
présent que le sieur de la Rivière  
est parti pour le fort de la Rivière  
le 15 de ce mois, et qu'il y a  
encore de la poudre et des munitions  
dans le fort. On a aussi avisé  
qu'il y a de la poudre et des  
munitions dans le fort de la Rivière  
le 15 de ce mois, et qu'il y a  
encore de la poudre et des munitions  
dans le fort.











Projet de Convention

POUR LA FABRIQUE DES ÉTOFFES DE LAINES

DES LAINES DE LA RÉGION DE LYON



1790

IMPRIMERIE DE BOURG, RUE DE LA MONTAGNE, N. 10

Les Membres de la Commission

## PRÉFACE.



Les idées renfermées dans le projet que nous livrons à la publicité, ne nous ont pas été suggérées par la révolution de février; elles occupaient notre esprit long-temps avant ce grand événement.

Rien de ce que nous avons vu ou entendu depuis, ne les a modifiées en aucune façon.

Ce travail serait fait depuis le mois d'octobre ou de novembre, si des circonstances personnelles ne fussent venues entraver l'émission de nos pensées.

Ces idées, nous le savons, sont maintenant dans le domaine public; nous les adaptons à une spécialité dans laquelle nous avons vécu à tous les ordres hiérarchiques, pendant trente-trois ans de notre existence.

Nous avons été tour à tour : apprenti, trois ans; ouvrier, deux ans; chef d'atelier, un an; commis, deux ans; dessinateur, onze ans, et fabricant, quatorze ans.

Nous avons donc été placé à tous les points de

vue, et nous écrivons en toute connaissance de cause.

L'expérience des faits, les misères de l'ouvrier, les difficultés du dessinateur, les tribulations du fabricant, nous avons tout vu, tout éprouvé, tout senti.

Puisse notre expérience être utile à ceux de qui nous avons partagé les peines pendant si longtemps !



---

---

## PROJET D'ORGANISATION

POUR

### LA FABRIQUE DES ÉTOFFES DE SOIE (1).

---



Nous commençons par déclarer que dans ce projet nous n'entendons détruire la position de personne, que nous ne voulons éliminer qui que ce soit, et si, par suite de la défectuosité des choses existantes, on était obligé de supprimer un des rouages de la déplorable machine qui fonctionne si mal aujourd'hui, celle que nous voulons lui substituer doit être assez grande, assez forte, assez équitable pour allouer des indemnités proportionnelles à tous ceux dont les intérêts seraient frappés.

Pour rendre clairement notre pensée, nous allons supposer la suppression d'un marchand de soie.

Dans cette hypothèse, nous l'appellerons à nous et l'inviterons à se réunir à l'association ; il sera chargé du choix et de l'achat de la soie qu'elle emploiera ; il lui fournira des capitaux ; il pourra être employé à la caisse ou aux écritures, à la direction des soies ou à voyager pour les

---

(1) Les bases de ce projet peuvent s'adapter à toute espèce d'industrie, même à la plus étrangère à la fabrication des étoffes de soie, telles que clouterie, corroierie, menuiserie, serrurerie, etc., etc., c'est-à-dire que le fond sera le même, il n'y aura que les détails à modifier.

acheter, et, si enfin on se trouvait dans l'impossibilité de l'employer, il faudrait lui donner trois, cinq, huit ou dix mille francs par an d'indemnité pendant un nombre d'années déterminé. Les mêmes procédés seront employés envers les autres rouages menacés de suppression, tels que commissionnaires, courtiers, détaillants, etc., qu'il entre cependant dans notre projet de faire coopérer au bien général.

Il y a néanmoins une classe de gens que nous entendons supprimer de la manière la plus formelle; ce sont les fripons et les piqueurs d'once, quel que soit le nom que l'on emploie pour les désigner; nous les proscrivons à tout jamais, aussi bien que les menteurs et les prometteurs: nous voulons établir notre système sur la vérité, la simplicité, la franchise et la loyauté.

B. ?  
oh!  
enfin!  
Ce que nous voulons encore, c'est que les ouvriers soient les frères et les amis des fabricants, aussi bien que ceux-ci les frères et les amis des ouvriers; il faut que tous les associés ne forment qu'une même famille. Nous voulons pour tous une modeste bagatelle que Dieu donnera aux hommes aussitôt qu'ils la voudront et comprendront... Cette bagatelle si rare, c'est le bonheur... Il ne peut exister sans la véritable fraternité; car que m'importe d'être riche, si je suis envié ou méprisé!... Que m'importe la jouissance, si elle n'est pas partagée!

Malgré toute notre conviction, nous sommes cependant contraints d'avouer que nous entrevoyons un obstacle difficile à surmonter; mais il ne viendra pas des moyens d'exécution; nous les connaissons, ils ne nous laissent aucun doute, nous sommes certains de leur réussite; nous nous proposons de vous les démontrer un à un, de vous les faire comprendre, de faire passer dans votre esprit la conviction dont le nôtre est rempli. Du moment

où nous croirons que vous aurez compris le mécanisme de notre opération, nous vous ferons part de l'obstacle que nous appréhendons, il ne dépendra alors que de vous tous de l'anéantir.

#### ORGANISATION ACTUELLE DE LA FABRIQUE.

Le personnel de la fabrication et de la vente des étoffes de soie se compose d'ouvriers et maîtres tisseurs, teinturiers, liseurs, apprêteurs, découpeurs, moireurs, tondeurs, ourdisseuses, lisseuses, dévideuses, etc., etc., etc., de commis, de fabricants, de dessinateurs, de commissionnaires, de commis-voyageurs, de marchands en gros, de détaillants, de courtiers, de marchands de soie, de coton, de laine, de fantaisie et d'un certain nombre d'autres industries qu'il serait inutile d'énumérer ici; toutes les intelligences pour qui nous écrivons ont une idée complète de tout cela, et nous croyons inutile de le décrire plus amplement; or, toutes ces diverses professions vivent la plupart du temps entre elles dans le désaccord le plus complet et dans une lutte perpétuelle: il s'agit simplement d'établir l'ordre et l'harmonie, et voici ce que nous proposons:

*Une vaste association entre tous les producteurs qui composent une ou plusieurs séries formant l'ensemble de la fabrique des étoffes de soie tant unies que façonnées, ainsi que des genres qui s'y rattachent.*

